

Mairie
DE
SAINT ANDRÉ DE BOËGE



COMMUNE DE ST ANDRE DE BOEGE

Modification simplifiée n°2 du PLU

Par délibération du 14/02/23 le conseil municipal a décidé de procéder à la modification simplifiée n°2 du PLU de la commune.

Soit :

- identifier deux constructions situées en zone agricole afin qu'elles puissent faire l'objet d'une demande de changement de destination ;
- compléter les destinations admises dans le cas de changement de destination en zone agricole ;
- clarifier les modalités d'application des règles de recul vis-à-vis du domaine public et des limites séparatives ;
- corriger deux erreurs matérielles affectant le règlement graphique.

Le projet de modification du PLU sera mis à disposition ainsi qu'un registre permettant au public de faire ses observations en mairie du 01/04/23 au 02/05/23 inclus les

- o mardi, jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.
- o samedi de 9 h à 12 h.

Le Maire, Jean-François Bosson

A blue circular stamp of the town hall of Saint André de Boëge is placed over a handwritten signature. The stamp contains the text 'MAIRIE DE SAINT-ANDRÉ-DE-BOËGE' around the top edge, '74420 Haute-Savoie' at the bottom, and a central emblem featuring a mountain and a star.